



agence d'urbanisme de la région mulhousienne



## COMMENT ARTICULER URBANISME ET TRANSPORT AUTOUR DES GARES ?

**SUR LA LIGNE MULHOUSE-CHALAMPÉ**

### DERNIÈRE MINUTE ...

L'étude portant sur l'insertion urbaine des gares de la ligne Mulhouse-Chalampé a indiqué qu'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) était en cours d'élaboration pour les usines Rhodia P.I. - Butachimie - Pec-Rhin à Chalampé. Le PPRT est un outil de maîtrise de l'urbanisation aux abords des exploitations industrielles classées SEVESO. Au printemps 2010, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a indiqué que le secteur de la gare de Chalampé a été classé en zone d'aléas fort. Ce zonage ne permet pas la création d'une gare à Chalampé. Dans le cadre de la procédure de concertation du PPRT, le projet carte des zonages des risques devrait être présenté aux Personnes et Organismes Associés au printemps 2011.

*Cette donnée récente n'a pas été intégrée à l'étude achevée en septembre 2009. C'est pourquoi des propositions d'aménagements portent également sur la gare de Chalampé.*

### CONSULTER L'ÉTUDE

L'étude est consultable dans l'espace membre du site internet : [www.aurm.org](http://www.aurm.org)

*L'année 2012 marquera la réouverture au trafic de voyageurs de la ligne de chemin de fer entre Mulhouse et Müllheim. A la démarche conduite par la SNCF pour l'aménagement des gares situées sur le parcours, la Région Alsace a ajouté un volet portant sur l'insertion urbaine. C'est l'Agence qui a été chargée d'étudier les potentiels de développement autour des gares et de proposer pour les communes - soucieuses de tirer parti de la desserte - des scénarii d'aménagement. Trois communes étaient tout particulièrement concernées mais au-delà, c'est toute la ligne qui se pose désormais comme un élément structurant qui associe enjeux d'aménagement et de transport.*

## AMÉNAGER UN QUARTIER AUTOUR DE LA GARE ET MARQUER L'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Une gare plus accessible, des liaisons piétonnes et cyclables favorisées, un nombre de places de stationnement adapté, la commune de Chalampé pourrait appliquer ces **principes d'aménagement** aux seuls abords de la gare prochainement desservie par le TER reliant Mulhouse à Chalampé. Mais pour ce territoire présentant de fortes contraintes (discontinuités urbaines, site industriel classé, etc) les enjeux sont importants. Le potentiel de voyageurs est bien présent et sa situation géographique en fait une

véritable **porte d'entrée dans la Région Mulhousienne.**

Le projet d'aménagement de la gare est ainsi l'occasion de se pencher sur une vision d'ensemble de la commune. L'étude, basée sur une **réflexion conduite à deux échelles**, a débouché sur des propositions et des scénarii d'aménagement. Ces éléments permettront à la commune de prendre en compte le potentiel urbain de cette desserte, de **préparer les décisions, et d'anticiper.**

Voir encart "dernière minute"

## TROIS LIEUX, TROIS PROBLÉMATIQUES : UNE DÉMARCHE D'ÉTUDE QUI IDENTIFIE LES POTENTIELS ET FORMULE DES PROPOSITIONS

Avec la réouverture de la ligne Mulhouse à Müllheim, trois gares bénéficieront de la nouvelle offre de desserte TER. A chacune d'entre elle correspondent des enjeux. En plus de **Chalampé**, deux sites sont également concernés :

- **Bantzenheim** où la question de l'accessibilité et celle de l'intermodalité se posent de façon cruciale.
- **Rixheim Ile Napoléon**, où le contexte urbain incite à repenser les accès en transport en commun.

La démarche d'étude qui repose sur :

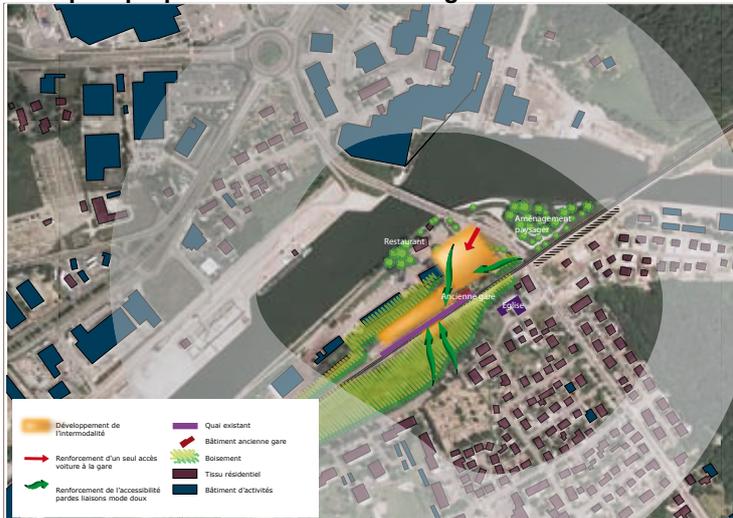
- **Un diagnostic territorial** : Il prend en compte les documents d'urbanisme. Il dresse un état des lieux socio-économique des territoires desservis : données démographiques, économiques, caractérisation de l'habitat et de l'urbanisme.

L'approche est complétée par la mobilisation de connaissance sur la mobilité et les infrastructures de transport. Pour chaque thème abordé, le potentiel de développement et les contraintes sont identifiés.

- **Une étude urbaine sur les «sites gares»** : Elle s'appuie sur un diagnostic fin et sur l'énoncé des enjeux à l'échelle des quartiers. Elle prend en compte les propositions d'équipements ferroviaires et d'aménagements réalisées par RFF\* et la SNCF. Elle décline les propositions sous la forme de principes d'aménagement.

Fortes des principes d'aménagement mis en forme par l'Agence, les communes pourront valoriser le quartier gare et donner une véritable impulsion au développement urbain.

### Exemple : proposition d'un des «sites gares»



*Ile napoléon :*

*L'enjeu : une gare double face, accessible depuis le quartier d'habitation et la zone d'activités.*

*Les difficultés : la topographie (talus important) et la question du franchissement des voies.*

*Scénario retenu : aménagement d'un nouveau quai plus proche de la voie départementale, et accessible par deux rampes.*

## Le contexte

### ■ Une ligne stratégique

Trente projets ferroviaires stratégiques ont été déclarés d'intérêt européen par l'Union Européenne. L'axe ferroviaire Lyon / Gênes-Bâle-Duisburg-Rotterdam / Anvers est le projet prioritaire n° 24. Il comprend le **maillon ferroviaire stratégique** transfrontalier Mulhouse / Chalampé / Müllheim.

La ligne ferroviaire Mulhouse/ Müllheim est fermée au trafic des voyageurs depuis les années 1980. Dès 2012, des trains de Fret, des TER et des TGV Rhin-Rhône à destination de Freiburg emprunteront ce maillon.

### ■ Renforcer les liens transfrontaliers

Cette ligne permettra notamment aux mulhousiens de se rendre plus rapidement à **Freiburg** moyennant un changement à Müllheim. Il est prévu 5 à 6 allers et retours quotidiens. Le temps pour relier Mulhouse à Freiburg en 2012 est estimé à 55 minutes.

\*RFF : Réseau Ferré de France

## L'ENJEU GLOBAL : UN SYSTÈME DE TRANSPORT PERFORMANT BIEN INTÉGRÉ AU TERRITOIRE

Aux confins des politiques de transport et des politiques d'aménagement, la réouverture de la ligne Mulhouse/Müllheim pose la question de l'approche globale et multi partenariale qui permettra de tirer parti de ce projet structurant pour favoriser **une politique urbaine cohérente**.

Autorité organisatrice de transport, exploitants de la ligne, collectivités, etc... sont autant d'acteurs associés pour réussir un système de transport performant, **organiser l'intermodalité** et faire en sorte que l'aménagement des quartiers gares soit l'occasion d'un urbanisme plus compact.

### Cadre de l'étude

#### Programme Partenarial

2008-2010

Ref : 407

Périmètre concerné :

Région Mulhousienne

#### Chef de projet AURM :

Catherine HORODYSKI,

Synthèse réalisée par Cécile LEHR-COQUET. Octobre 2010